

## **Aide-mémoire pour les arbitres-mini – Responsables de club**

---

### **Description du poste / Tâches**

La personne responsable des ARB-Mini au sein du club est chargée des tâches principales suivantes :

- Soutien et supervision des arbitres-mini du club
- Responsable de la publicité et du recrutement de nouveaux ARB-mini.
- Attribution des matchs de son club (football à 9) aux ARB-mini du club.

### **Soutien et supervision des arbitres-mini du club**

- Représente les intérêts des ARB-mini auprès du comité central du club.
- Est la personne de contact pour les ARB-mini et les aide à examiner et à résoudre les problèmes ensemble (remplir les rapports, annoncer les résultats).
- Présente les nouveaux ARB-mini aux membres du club et fournit des informations sur l'état actuel des ARB-mini lors des événements du club.
- Sensibilise les ARB-mini à la vie du club (Statuts, règlement, pratiques) et les invite également aux événements du club afin qu'ils se sentent partie intégrante de celui-ci.
- Assiste les ARB-mini dans les tâches liées à Clubcorner.
- Supervise les ARB-mini afin de s'assurer que les délais sont respectés (cours obligatoires, communication des résultats et rapports).
- Accompagne les ARB-mini à leurs premiers matchs.
- Essaie de faire en sorte que les ARB-mini de son club suivent la formation de base des arbitres.

### **Publicité et recrutement de nouveaux arbitres-mini**

- Organise des événements d'information dans le club pour attirer de nouveaux ARB-mini (conférences, événements d'information).
- Conduit des entretiens individuels avec les candidats et les informe sur les conditions d'admission et sur la formation de base elle-même (Que puis-je attendre de la formation de base ?).
- Publicité pour devenir ARB-mini à l'aide d'affiches, des médias sociaux, sur la page d'accueil du club, etc.

### **Convocation des arbitres-mini**

- Attribue les matchs de football à 9 aux ARB-mini du club (Clubcorner).
- Effectue tout changement des ARB-mini qui ont été convoqués (Clubcorner).
- Maintient le contact avec les responsables des ARB-mini de la région afin qu'en cas de pénurie d'ARB-mini, il puisse être fait appel à un ARB-mini d'un autre club.